



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 30 mars 2023

afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
	Délibération	
11	11	10

L'an deux mille vingt-trois et **le 30 mars 2023, à vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents:** Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Madame Hélène BIBAL, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

**Absents :** Monsieur ALQUIER Jean-Pierre.

*Date de la Convocation :* 23/02/2023

*Date d'affichage :* 23/02/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

**Vote du budget annexe - PARKINGS TVA\_ DE\_2023\_025**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 des PARKINGS TVA comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	42 614.69 €	42 614.69 €
Section d'investissement	6 898.92 €	6 898.92 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 513.61 €</b>	<b>49 513.61 €</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2022 des PARKINGS TVA,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, APPROUVE le budget primitif 2023 arrêté comme suit:



	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	42 614.69 €	42 614.69 €
Section d'investissement	6 898.92 €	6 898.92 €
TOTAL	49 513.61 €	49 513.61 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

Fait et délibéré à BELCASTEL, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les conseillers susnommés.

Acte dématérialisé,  
Le Maire,  
Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par  
- dépôt en Préfecture le: 03/04/2023  
- publication en date du: 03/04/2023